



Aéro-Model Club du Limousin

194 rue Victor Thuillat, appart C 25, 87100 LIMOGES

LAM Nouvelle Aquitaine

CLUB 0085

Demande d'adhésion¹

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone Fixe :

Portable :

E-mail :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Dpt :

demande l'adhésion à l'Aéro-Model club du Limousin de type (cocher la case qui convient) :

avec licence-assurance .

- J'autorise le club à saisir les informations me concernant sur ma fiche licencié

- Je m'engage à fournir annuellement l'attestation médicale de non contre indication à la pratique de l'Aéromodélisme,

- Je n'ai pas encore mon n° exploitant européen d'UAS et je m'engage à le renseigner dans l'année en m'inscrivant sur le site alphantango et déclarer mes appareils de plus de 800 g sur ce site.

- Je souhaite voler en extérieur donc je m'engage à passer la formation de télépilote via l'espace licencié ou Alphantango dans le courant de l'année

avec licence-assurance "encadrement".

avec licence-assurance "découverte (validité 2 mois)".

cotisation Club valable pour 2 mois

cotisation Club pour l'année en qualité de membre associé (demande à renouveler tous les ans)

Je possède déjà une licence-assurance FFAM au club de

N°

Je m'engage à fournir une copie de cette licence au secrétaire de l'AMCL

Je possède déjà :

Brevet de pilote de démonstration (QPDD):

Brevets :

Avion cat. 1

Avion cat. 2

Planeur cat. 1

Planeur cat. 2

Autre :

Fréquences :

Je certifie avoir pris connaissance des statuts du club et du règlement intérieur (consignes d'utilisation du terrain) disponibles sur le site

<http://www.amclmodelisme.fr/reglements/terrain.htm> ou sur demande pour une version papier.

Je m'engage à m'y conformer sous peine de radiation.

Date et signature ²

¹ Selon les statuts de l'AMCL, pour devenir membre actif ou associé de l'association, il convient de remplir une demande d'adhésion qui ne deviendra définitive qu'après agrément du comité directeur. Cet agrément est acquis de plein droit six mois après une demande restée sans réponse. Cependant, tout refus d'adhésion devra être motivé, notamment pour dossier incomplet.

² **Dans le cas d'un mineur le document devra être signé par au moins l'un des deux parents ou le tuteur.**